A V I S P U B L I C

Édition du 24 juin 2023

AVIS DE PROMULGATION
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1220-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 1er mai 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement (avec modifications) numéro 1220-2023 modifiant le Règlement numéro 0664-2016 de lotissement afin de revoir les normes relatives à la distance minimale entre une rue et la rive, initialement adopté sous le premier projet de règlement numéro PP11-2023 ».

2. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 19 juin 2023.

3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

4. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 19 juin 2023.

Donné à Granby, ce 22 juin 2023.

La greffière,

Me Stéphanie Déraspe